

# Compte-rendu de la commission administrative paritaire centrale (CAPC)

## Appel de note des inspecteurs Filière Gestion Publique

En réponse à notre déclaration liminaire, le Président M. Menette a rappelé que pour l'instant le dispositif de la notation était maintenue en 2012.

Sur la question de l'attribution du + 0,01, il nous a été répondu que ce point avait été discuté en groupe de travail en novembre qui vise à harmoniser ce qui existaient dans les deux filières. Le groupe de travail a également acté le fait qu'il y aurait deux CAP de pleine compétence concernant les recours en notation.

Au niveau des majorations non distribuées au cours de la campagne et donc disponibles dans le cadre de ces recours en notation, il y a 40 à 50 mois en réserve, qui pourront être éventuellement reversés dans la prochaine campagne.

Concernant le dossier sur mutation pour l'intérêt du service et suite à la demande de la CGT, la direction a accepté d'évoquer à nouveau le cas à la CAP du 8 décembre prochain.

Au sujet de l'avis donné par les CAPL sur les recours en notation filière Gestion Publique, la formulation est maladroite car il ne s'agit pas d'un avis sur le recours en tant que tel. En effet, comme il n'y a pas de réserve de +0,06 en CAPL pour la filière Gestion Publique, ce vote permet de faire remonter l'avis de la CAPL qui ne peut pas statuer sur le dossier.

Pour les recrutements hors métropole et suite à la demande de la CGT, les avis défavorables et les notations des collègues écartés seront transmis automatiquement dès la consultation.

Pour les recours en notation de la filière gestion publique, 10 dossiers ont été évoqués dans cette commission.

A l'issue des débats, 3 recours ont obtenu une révision de leur notation (avec l'obtention d'un +0,02).

Deux dossiers d'appel de notes pour la filière fiscale de collègues détachés dans d'autres administrations ont été présentés à la CAP. Un seul dossier a obtenu satisfaction dans sa requête en obtenant une majoration de +0,02.

*Montreuil, le 24 novembre 2011*

**Syndicat National CGT Finances Publiques**

263 rue de Paris - Case 451

93514 MONTREUIL CEDEX

● Tél. : 01.48.18.80.16,

● Fax : 01.48.51.99.65,

● Mail : [dgfip@cgt.fr](mailto:dgfip@cgt.fr),

● site : [www.financespubliques.cgt.fr](http://www.financespubliques.cgt.fr)

Les élus CGT Finances Publiques

VANDEVOORDE Jean, PERIN Laurent, MUSSCHE Ghislaine,  
LEFEBVRE Anne, USSEGLIO Marie